

Antoine HERTH
Député du Bas-Rhin
Vice-Président du
Conseil Régional
d'Alsace

Monsieur Michel DOURLENT
Président de la CNBA
43, rue de la Brèche aux loups
75012 PARIS



Sélestat, le 1^{er} février 2013

01-13/1/batellerie

Monsieur le Président,

Comme suite à mon précédent courrier, je vous transmets sous ce pli copie de la question écrite que j'ai déposée concernant les intentions du gouvernement en matière de transport fluvial.

Cette question a été publiée au Journal officiel du 29 janvier dernier et demeure consultable sur le site de l'Assemblée nationale : www.assemblee-nationale.fr

Je ne manquerai bien évidemment pas de vous transmettre copie de la réponse qui me sera faite.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance ma meilleure considération.


Antoine HERTH

Copie Jean-Marie

ATTENTION – nouvelle adresse !

Permanence parlementaire : 5, rue Roswag - BP 80192 - 67604 SELESTAT cedex
Tél : 03 88 92 32 45 Fax : 03 88 82 84 99 @ : info@antoine-herth.fr

www.antoine-herth.fr